Nations Unies S/PV.6810



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6810e séance

Jeudi 19 juillet 2012, à 10 h 25
New York

Présidente :	M. Osorio	(Colombie)
Membres :	Afrique du Sud	M. Mashabane
	Allemagne	M. Wittig
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Chine	M. Li Baodong
	États-Unis d'Amérique	Mme. Rice
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Guatemala	M. Rosenthal
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Tarar
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Togo	M. Menan

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2043 (2012) du Conseil de sécurité (S/2012/523)

12-42816 (F)





La séance est ouverte à 10 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2043 (2012) du Conseil de sécurité (S/2012/523)

Le Président (*parle en espagnol*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2012/538, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par l'Allemagne, les États-Unis d'Amérique,la France, le Portugal et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Les membres sont également saisis du document S/2012/547/Rev.2, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par la Fédération de Russie.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2012/523, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2043 (2012) du Conseil de sécurité.

Je crois comprendre que le Conseil de sécurité est prêt à voter sur les projets de résolution dont il est saisi. En l'absence d'objection, conformément à l'article 32 du Règlement intérieur provisoire du Conseil qui dispose que « [l]es propositions principales et les projets de résolution ont priorité dans l'ordre où ils sont présentés », je vais d'abord mettre aux voix le projet de résolution publié sous la cote S/2012/538.

Je mets donc aux voix ce projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Azerbaïdjan, Colombie, France, Allemagne, Guatemala, Inde, Maroc, Portugal, Togo, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Votent contre :

Chine, Fédération de Russie

S'abstiennent :

Pakistan, Afrique du Sud

Le Président (*parle en espagnol*) : Le résultat du vote est le suivant : 11 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions. Le projet de résolution n'est pas adopté en raison du vote négatif de deux membres permanents du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote sur le projet de résolution publié sous la cote S/2012/538.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni est consterné par la décision de la Russie et de la Chine d'opposer leur véto au projet de résolution S/2012/538, dont le but est de mettre fin au bain de sang en Syrie et de créer les conditions nécessaires à un processus politique efficace. C'est la troisième fois que la Russie et la Chine bloquent les efforts du Conseil visant à trouver une solution à la crise en Syrie.

Plus de 14 000 Syriens innocents ont été tués depuis que la Russie et la Chine se sont pour la première fois opposées à nos efforts pour faire cesser la violence, en octobre 2011 (voir S/PV.6627). Depuis, le régime syrien a intensifié son utilisation d'armes lourdes dans les agglomérations, artillerie et hélicoptères de combat compris. Plus de 100 civils sont tués chaque jour. Les faits survenus à Damas ces dernières 48 heures démontrent que le Conseil de sécurité doit prendre des mesures urgentes et résolues pour mettre fin à cette spirale descendante vers le chaos, qui va coûter la vie à de nombreux autres innocents et déstabiliser la région. Dans le même temps, la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne (MISNUS) n'est plus en mesure de fonctionner du fait du danger des conditions de sécurité.

Dans ce contexte, nous avons proposé il y a huit jours un projet de résolution visant à modifier la situation sur le terrain pour l'améliorer. Sa logique était simple et claire : utiliser le poids collectif du Conseil pour renforcer l'appui aux travaux de l'Envoyé spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes et aux efforts qu'il déploie afin de garantir la mise en œuvre de son plan en six points. Ce faisant, nous espérions faire naître l'espoir d'une réduction de la violence par toutes les parties et instaurer des conditions favorables au processus politique convenu par le Groupe d'action ministériel à Genève le 30 juin, mais aussi promouvoir des conditions favorables dans lesquelles la Mission des Nations Unies pourrait reprendre ses opérations. Nous avons présenté ce projet de résolution

en vertu du Chapitre VII de la Charte pour faire clairement comprendre à toutes les parties que leurs engagements étaient contraignants.

Le Secrétaire général et M. Annan ont demandé à plusieurs reprises au Conseil de souligner les graves conséquences du non-respect du plan en six points et des résolutions 2042 (2012) et 2043 (2012). C'est précisément ce que nous avons fait en proposant le projet de résolution publié sous la cote S/2012/538. Cette approche a reçu l'appui de la Ligue des États arabes et de tous les acteurs clefs de la région. Elle est axée sur le retrait des armes lourdes dans un premier temps, parce que l'Envoyé et le Secrétaire général nous avaient signalé à plusieurs reprises qu'il s'agissait du problème le plus important et le plus urgent à régler, et qu'il était également celui qui avait le plus de chances de modifier la dynamique sur le terrain.

Pourtant, durant tout le processus de négociation, la Russie et la Chine ont choisi de ne pas appuyer la démarche proposée par l'Envoyé. Elles prétendent que le fait d'avoir approuvé un plan de transition à Genève constitue une avancée importante. Mais lorsqu'il a fallu concrétiser leurs paroles par des actes, prendre les décisions nécessaires pour appliquer les deux résolutions qu'elles ont appuyées et améliorer la situation sur le terrain en vue d'accomplir des progrès dans le cadre du plan de transition, elles ont refusé de s'engager.

Elles ont argué qu'un projet de résolution présenté en vertu du Chapitre VII visait d'une certaine manière à rechercher une action militaire par une voie détournée. Ces arguments sont irrationnels. Le Conseil a adopté de nombreuses résolutions en vertu du Chapitre VII, tant récemment concernant le Soudan et le Soudan du Sud. Le projet de résolution présenté aujourd'hui, de même que ce dernier, l'a été au titre de l'Article 41. Il ne l'a pas été au titre de l'Article 42 de la Charte, et il ne pouvait donc être considéré comme le précurseur d'une intervention militaire.

Nous avons répondu avec souplesse aux préoccupations de la Russie et de la Chine et leur avons accordé davantage de temps. Pourtant, elles ont encore refusé de s'engager. Au contraire, elles ont continué de plaider pour la même approche, qui n'avait jamais eu aucun effet. Au lieu des pressions demandées par M. Annan, elles ont recommandé de s'en remettre aux promesses vides de sens d'Al-Assad – les mêmes promesses qui ont été faites et non tenues avec une constance prévisible depuis novembre dernier. Au lieu d'essayer de créer les conditions dans lesquelles la Mission des Nations Unies pourrait devenir efficace, elles ont défendu sa prorogation en ignorant volontairement le fait que celle-ci se trouvait actuellement dans l'incapacité d'opérer.

En exerçant leur droit de veto aujourd'hui, la Russie et la Chine n'honorent pas la responsabilité qu'elles ont, en tant que membres permanents du Conseil de sécurité, de contribuer à régler la crise en Syrie. Elles ne fournissent pas à l'Envoyé spécial conjoint et au Secrétaire général l'appui qu'ils ont demandé. Elles ont manqué au peuple syrien. Elles ont, pour la troisième fois, bloqué une initiative de la majorité du Conseil, et défendue par la majorité de la communauté internationale en vue de tenter une nouvelle approche. Leurs actions auront pour effet de protéger un régime brutal. Elles ont choisi de faire passer leurs intérêts nationaux avant les vies de millions de Syriens.

Les conséquences de leur décision sont évidentes : le sang va continuer à couler et il est probable que la situation dégénère en une guerre civile ouverte. De notre côté, nous continuerons de collaborer avec l'Envoyé, le Secrétaire général et les membres responsables de la communauté internationale afin de mener à terme la transition politique, qui est le seul moyen d'aller de l'avant pour la Syrie. Il est profondément regrettable que le Conseil n'ait pu aujourd'hui jouer le rôle pour lequel il a été créé et qu'il a le devoir de remplir.

M. Araud (France) : J'avais espéré ne pas avoir à énumérer cette litanie funèbre. Le 4 octobre 2011, la répression en Syrie faisait déjà 3 000 morts. La Russie et la Chine opposaient leur premier veto à l'action du Conseil (voir S/PV.6627). Le 4 février 2012, 6 000 Syriens étaient tombés sous les coups du régime, et la Russie et la Chine opposaient leur deuxième veto à l'action du Conseil (voir S/PV.6711). Aujourd'hui, 19 juillet, ce sont 17 000 morts – des hommes, des femmes, des enfants - que nous pleurons avec le peuple syrien, et la Russie et la Chine viennent d'opposer un troisième veto à l'action du Conseil.

Nous avons tout fait, depuis le double veto de février, pour qu'enfin émerge au sein de la communauté internationale une approche concertée susceptible de répondre aux aspirations légitimes du peuple syrien à la démocratie, à l'état de droit et au respect de ses droits fondamentaux.

Nous avons tenté de réconcilier la communauté internationale autour de la mission de l'Envoyé spécial conjoint, M. Kofi Annan. Sur la base de ses propositions, les résolutions 2042 (2012) et 2043 (2012) ont été adoptées. Une mission d'observateurs a été déployée sur le terrain. Un plan de transition a été agréé à Genève le 30 juin

(S/2012/523, annexe), plan où nous reconnaissions, avec la Russie et la Chine, le droit du peuple syrien de disposer d'un avenir démocratique, avec à sa tête des dirigeants crédibles et légitimes qu'il aurait lui-même choisis.

Il est désormais clair que la Russie ne vise qu'à laisser plus de temps au régime syrien pour écraser l'opposition. Depuis 17 mois et 17 000 morts, la Russie et la Chine prônent pressions douces et contacts diplomatiques, renvoient aux parties la seule responsabilité du processus à mettre en œuvre. Les contacts avec le Président Assad sont systématiquement jugés encourageants. La seule urgence reconnue est celle d'attendre, et l'on est semble-t-il toujours trop brutal avec les dictateurs sanguinaires.

Mais regardons les faits : les dispositions adoptées par ce Conseil ont été systématiquement violées par le régime syrien, qui n'a pas même commencé de mettre en œuvre le premier de ses engagements. Depuis le 21 mars, le Conseil réclame que les autorités syriennes cessent l'usage des armes lourdes et retirent leurs troupes des villes. Et depuis lors, les populations civiles ont été écrasées sous les obus de l'artillerie lourde, sous les attaques des hélicoptères de combat. Le Secrétaire général n'a pu que constater, dans son rapport du 6 juillet (S/2012/523), l'intensification de ces assauts contre les populations civiles. Et entre deux bombardements, le régime envoie ses sinistres milices égorger, enlever, violer, fomenter la peur communautaire parmi les civils.

En réaction, le Secrétaire général et l'Envoyé spécial conjoint ont appelé le Conseil de sécurité à faire appliquer ses décisions. Ce message a été repris par le Secrétaire général de la Ligue arabe, ici même il y a un mois, et par les 107 États qui se sont réunis à Paris dans le cadre du Groupe des amis de la Syrie le 6 juillet.

Ce message simple vient de se heurter au refus de la Chine et de la Russie. Notre projet de résolution (S/2012/538) ne contenait qu'une menace de sanctions. Il laissait 10 jours au régime pour enfin respecter ses engagements. Dix jours, c'est long, quand une seule décision suffit à faire cesser immédiatement l'usage des armes lourdes dans les quartiers civils. C'est trop long, quand chaque jour 100 nouvelles victimes y laissent la vie. Il revenait ensuite au Conseil lui-même de constater la mise en œuvre ou non de ses décisions. Il revenait au Conseil de choisir les sanctions qu'il jugeait nécessaire d'appliquer. Le Conseil restait donc maître des étapes suivantes.

On dira que ce veto est le résultat d'un désaccord sur les moyens de parvenir à un objectif commun. C'est faux. La Russie et la Chine opposent aujourd'hui un veto à l'ensemble du corpus que nous avons laborieusement constitué ces derniers mois pour définir une sortie de crise pacifique. On ne peut se contenter d'appeler sans fin à la transition politique. Encore faut-il créer une dynamique de transition qui soit crédible. Refuser à M. Kofi Annan les outils de pression qu'il demande pour la mise en œuvre de la feuille de route que nous lui avons confiée à New York comme à Genève, c'est mettre en péril sa mission même. Qu'on ne se trompe pas sur les responsabilités.

Ce troisième veto sur la Syrie signifie que pour la Russie et la Chine, il n'y aura pas de conséquences au non-respect par le régime syrien de ses obligations. Que les crimes resteront impunis. Que leurs auteurs pourront continuer de vaquer à leurs desseins nauséabonds. Que les aspirations légitimes des peuples peuvent être méprisées. Que les victimes sont quantité négligeable. L'histoire leur donnera tort ; l'histoire les jugera. Elle commence déjà à le faire en ce moment-même à Damas.

Nous sommes allés au veto en conscience et en pleine connaissance de cause. Nous ne pouvions nous rendre complices d'une stratégie qui mêle comédie de l'action diplomatique et paralysie de fait. Cela aurait été faire peu de cas de notre responsabilité de membre permanent de ce Conseil, peu de cas de la crédibilité de cette enceinte qui ne peut servir à couvrir l'impunité, peu de cas du peuple syrien.

Je me tourne maintenant vers ces femmes et ces hommes qui, en Syrie, continuent de porter, malgré les souffrances, leur idéal de liberté. La France leur rend hommage. Comme le 4 février dernier, je le redis : non, cette fois encore, le double veto ne nous arrêtera pas. Nous continuerons d'accompagner l'opposition syrienne sur la voie de la transition démocratique. Dans toutes les enceintes, la France est résolue à travailler sans relâche avec ceux qui partagent ses valeurs – et la réunion de Paris a montré qu'ils étaient nombreux – pour que les violences commises par le régime contre le peuple prennent fin, pour que les aspirations légitimes du peuple syrien trouvent une traduction juste et rapide, et pour que les responsables des crimes, et leurs complices, soient traduits en justice.

Ce double veto laisse le Conseil de sécurité désarmé face à la violence du régime d'Assad, mais la France ne laissera pas le peuple syrien seul face aux crimes dont il est la victime.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : Lorsque le peuple syrien est descendu pacifiquement dans la rue il y a plus d'une année, ses légitimes revendications de liberté et de participation se sont heurtées à la force meurtrière.

Plutôt que d'engager un véritable dialogue politique, le régime du Président El-Assad a répondu par une répression accrue.

Dès le début, nous avons mis en garde contre l'engrenage de la violence. Nous étions profondément préoccupés par le chaos dans lequel elle pourrait jeter l'ensemble de la région. Nous avons appelé le Président El-Assad à engager un processus de réforme politique crédible. La Ligue des États arabes, forte de l'appui écrasant de la communauté internationale, a mis au point un plan favorisant un processus politique pacifique. Mais le Président El-Assad n'a pas écouté.

Ensemble avec nos partenaires, nous nous sommes employés à faire entrer le Conseil de sécurité en action pour faire cesser la violence et les violations des droits de l'homme à un moment où cette action aurait pu empêcher la situation d'empirer. Tout le monde sait pertinemment comment ces tentatives ont été rendues vaines. Aujourd'hui, et après plus de 15 000 morts, Damas est en guerre avec le peuple syrien. Ce qui n'était au début qu'un mouvement de protestation pacifique s'est transformé dans certaines régions en opposition armée. Cela aussi aurait pu être évité.

Mais chaque jour que le régime d'El-Assad rehaussait d'un cran sa violente répression, à chaque nouveau tir d'artillerie et à chaque nouveau massacre, il devenait plus difficile aux voix qui en Syrie s'étaient élevées en faveur d'un changement pacifique de convaincre ceux qui avaient perdu l'espoir d'une solution politique. Selon le Comité international de la Croix-Rouge, la situation en Syrie s'apparente maintenant à une guerre civile. Je tiens à être clair : la responsabilité en incombe entièrement au Président El-Assad et à son régime.

El-Assad n'a pas réussi à protéger le peuple syrien. Il a rompu tous ses engagements, ceux qu'il avait pris d'abord vis-à-vis de son peuple, puis de la Ligue des États arabes et enfin de l'Envoyé spécial conjoint, Kofi Annan. M. Annan a en personne indiqué au Président El-Assad qu'il devait envoyer un message fort ; mais ce sont des chars, des tirs de mortiers et des hélicoptères d'attaque qu'il a envoyés en lieu et place.

Il incombe au Conseil de sécurité d'aider le peuple syrien à trouver une solution pacifique. Le plan en six points de Kofi Annan, approuvé par le Conseil, avait pour objectif de désamorcer la crise, de faire baisser le niveau de violence et d'engager un véritable processus politique. Comme premier pas, le Gouvernement syrien devait cesser d'utiliser l'artillerie lourde et retirer ces armes et les troupes des agglomérations. Souvenons-nous, c'est El-Assad qui a lui-même pris cet engagement. Nous avons appuyé ces décisions et nous avons appuyé l'envoi d'observateurs en Syrie en dépit des graves risques encourus et des sérieuses réserves émises. Mais l'espoir que nous avions mis dans les résolutions 2042 (2012) et 2043 (2012) a vite été brisé. Comme Kofi Annan l'a lui-même déclaré, aucun des éléments du plan en six points n'a été mis en œuvre. Plutôt que de faire taire les armes lourdes, le régime d'El-Assad a lâché ses chars et ses hélicoptères d'attaque. El-Assad a recouru aux armes lourdes, celles-là mêmes qu'il s'était engagé à ne plus utiliser.

Le Conseil ne peut continuer à faire comme si de rien n'était. L'Envoyé spécial conjoint, M. Annan lui-même, a été clair au sujet de ce qu'il attend de Damas et du Conseil de sécurité. Premièrement, il a demandé au Président El-Assad de cesser immédiatement tout recours aux armes lourdes dans les agglomérations. Deuxièmement, il a à maintes reprises souligné qu'il incombait au régime de Damas d'agir en premier. Et troisièmement, il n'a eu de cesse de demander au Conseil d'insister sur la mise en œuvre de ses décisions et de signifier en termes énergiques les conséquences qui s'ensuivraient en cas de non-respect.

Notre projet de résolution (S/2012/538) nous aurait permis d'en arriver à ce que M. Annan nous a demandé de faire. En approuvant le plan Annan et le communiqué de Genève (S/2012/523, annexe) au titre du Chapitre VII de la Charte, nous aurions obligé les deux parties - je répète, les deux parties – à immédiatement mettre en œuvre les dispositions du projet de résolution. Le projet de résolution aurait menacé Damas de sanctions visant à mettre un terme aux pilonnages aveugles contre les zones peuplées. Ces pilonnages violent le droit international humanitaire et les résolutions du Conseil de sécurité et entravent toute possibilité d'un processus politique. Y mettre fin aurait enfin donné la latitude à la mission d'observateurs de jouer de nouveau un rôle significatif.

Pour finir, je tiens à clarifier un autre point. Notre but était d'atteindre l'unité au sein du Conseil. Nous avons mené nos négociations dans cet esprit, un esprit qui n'a pas prévalu chez tous les membres du Conseil. Le projet de résolution ne plantait pas le décor d'une intervention militaire, comme certains l'ont prétendu à tort. Il n'aurait pas compromis les efforts de l'Envoyé spécial conjoint, M. Annan, et de la mission d'observateurs, bien au contraire : il les aurait appuyés lui et les observateurs sur le terrain. Et quand bien même il n'aurait pas été la baguette magique permettant de porter la paix en Syrie, il aurait offert une chance réaliste – peut-être la dernière chance – de rompre enfin le terrible engrenage de la violence.

Aujourd'hui nous venons de passer à côté d'une occasion. L'histoire nous dira quel prix devront payer les populations en Syrie et au-delà. Quant à ma délégation, je peux dire qu'avec ses partenaires, elle a fait tout ce qui était en son pouvoir. En fin de compte, il s'agissait, il s'agit, de notre responsabilité morale. Tandis que les jours du Président El-Assad sont comptés, le peuple syrien traverse une période d'atroces épreuves. Je tiens à assurer le peuple syrien que l'Allemagne continuera d'appuyer tous ceux qui chérissent la paix, la liberté et la démocratie. Un jour, il y aura une nouvelle Syrie. Nous appelons tous ceux qui appartiennent au régime syrien à examiner sérieusement les options qui s'offrent à eux à l'avenir, car une chose est sûre : le changement aura lieu.

M. Tarar (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous sommes face actuellement à des circonstances pénibles et extrêmement fâcheuses pour la Syrie et son peuple. La violence croissante, les tueries et les violations des droits de l'homme en Syrie, qui sont attribuées aux deux parties mais dont les civils restent les principales victimes, sont totalement inadmissibles et doivent être condamnées. La position que nous avons prise au sein du Conseil de sécurité a été motivée essentiellement par le souhait de mettre fin à la violence et d'alléger les souffrances du peuple syrien, ainsi que de répondre à ses aspirations légitimes. C'est aussi le souhait de la communauté internationale dans son ensemble. Et nous étions d'accord que le meilleur moyen de traiter cette situation de plus en plus complexe et explosive était un processus politique conduit et pris en charge par les Syriens. La militarisation ne pouvait que nous écarter d'une solution pacifique et causer des souffrances encore plus grandes au peuple syrien, comme le montrent les derniers développements.

Après une période initiale de division et d'impasse, c'est la mission de l'Envoyé spécial conjoint, Kofi Annan, et son plan en six points, qui ont su rassembler tous les membres du Conseil. Le Conseil a ultèrieurement décidé à l'unanimité (résolution 2043 (2012)) de déployer la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne (MISNUS), dont la valeur est reconnue par tous, malgré les conditions dans lesquelles elle a dû œuvrer. Le Secrétaire général a de ce fait recommandé la poursuite de la MISNUS. Alors que la situation sur le terrain se détériorait, nous avons vu que d'autres options étaient envisagées, comme la réunion, le 30 juin à Genève, du Groupe d'action pour la Syrie, dont le Pakistan a aussi accepté de bonne foi d'appuyer le document final (S/2012/523, annexe), bien que, comme de nombreux autres, nous n'ayons pas été inclus dans le processus. Encore une fois, l'objectif était de continuer à soutenir le plan de l'Envoyé spécial conjoint et les efforts visant à un règlement politique.

Le Pakistan estime que, pour atteindre son objectif collectif déclaré – trouver une solution pacifique en Syrie – le Conseil doit adopter une approche unie, ce que l'Envoyé spécial a lui aussi systématiquement souligné. C'était le moment pour le Conseil de rester uni et de s'appuyer sur le document de Genève, qui offrait des ouvertures pour s'engager sur une piste politique particulièrement nécessaire. C'était également l'occasion pour toutes les parties, notamment celles qui exercent le plus d'influence, de s'engager de tout leur poids derrière les efforts de l'Envoyé spécial conjoint, en se rapprochant des parties et en collaborant avec elles.

Il est à déplorer que, malgré l'objectif clair de soutenir les efforts de M. Annan et malgré la gravité de la situation, l'unité du Conseil ait été compromise par le désaccord sur la manière d'avancer. En conséquence, le Conseil a fini dans l'immobilisme. C'est là un revers majeur, qui aurait pu être évité si les sujets de division liés au Chapitre VII et aux mesures cœrcitives avaient été écartés.

Dès le départ, le Pakistan a exprimé sa réticence à l'égard d'une approche cœrcitive, qui, à notre avis, pourrait aggraver encore les tensions et se révéler contreproductive, voire nuisible, à la poursuite d'un règlement pacifique de la situation. Un esprit constructif empreint de souplesse a été nécessaire pour que tous les membres du Conseil s'accordent pour veiller à ce que la crise syrienne soit réglée avec un minimum de dommages dans le pays et sans répercussions extraterritoriales. Nous regrettons que cet état d'esprit n'ait pas été maintenu pendant la phase de préparation du projet de résolution (S/2012/538) qui vient d'être mis aux voix. Nos appels répétés au Conseil pour qu'il adopte une approche unie et consensuelle n'ont pas été entendus. Nous n'avons donc pas eu d'autre choix que de nous dissocier du scénario de division dans lequel le Conseil s'est laissé entraîner, et nous nous sommes donc abstenus de voter sur le projet de résolution.

Comme nous l'avons dit auparavant, il ne s'agit pas – il ne doit pas s'agir – de se rejeter mutuellement la faute, car toute réussite ou tout échec du Conseil est toujours collectif. L'environnement d'incertitude qui résulte des actions d'aujourd'hui est extrêmement dangereux et délétère. Nous devons donc ramasser les morceaux et nous ressaisir rapidement si nous voulons agir en faveur de la paix et du peuple syrien. Nous exhortons les deux parties à renoncer à la violence et à faciliter un processus politique dirigé par les Syriens. À cet égard, la responsabilité

incombe en premier lieu au Gouvernement syrien. Le mois de Ramadan, qui va bientôt commencer doit représenter une raison pour toutes les parties de déclarer une trêve et d'ouvrir le dialogue. C'est d'autant plus manifeste depuis l'attentat suicide condamnable qui a visé hier les dirigeants de la Syrie.

Nous estimons qu'il est crucial de maintenir la présence de la MISNUS sur le terrain pour faciliter et appuyer les efforts de paix. Nous sommes d'avis qu'il n'était pas indiqué d'associer une prorogation de son mandat au Chapitre VII et à des mesures cœrcitives. Nous voulons donc proposer, à titre de mesure temporaire, un projet de résolution visant une prorogation technique du mandat de la MISNUS pour une brève période, en attendant que le Conseil s'accorde sur les questions vitales sur la voie à suivre.

M. Hardeep Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : Je voudrais pour commencer présenter mes sincères condoléances au Gouvernement et au peuple syriens après les attentats terroristes perpétrés à Damas hier, qui ont causé la mort de plusieurs hauts représentants du Gouvernement, notamment le Vice-Premier Ministre et Ministre de la défense, M. Daoud Rajha. Nous condamnons fermement cet acte de terrorisme stupide et lâche.

L'Inde reste gravement préoccupée des événements qui se déroulent en Syrie, entraînant la mort de plusieurs milliers de civils et de personnels des forces de sécurité. Dès le début de la crise, nous avons appelé à la cessation de la violence sous toutes ses formes et par toutes les parties. Nous condamnons toutes les violences, quels qu'en soient les auteurs. Nous avons voté en faveur de la résolution 66/253 de l'Assemblée générale, autorisant la nomination d'un envoyé spécial qui ferait la liaison avec les parties syriennes et les acteurs étrangers en vue du règlement de la crise. Nous avons constamment soutenu la mission de l'Envoyé spécial conjoint, M. Kofi Annan. Nous avons également appuyé les résolutions 2042 (2012) et 2043 (2012), en espérant que la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne (MISNUS) serait capable de surveiller la mise en œuvre du plan en six points de M. Annan et de faciliter la cessation de la violence et la mise en route d'un processus politique dirigé par les Syriens pour répondre aux doléances du peuple syrien et à ses aspirations légitimes.

Malheureusement, les parties n'ont pas su s'acquitter de leurs obligations au titre du plan en six points. Au lieu d'un processus politique, elles se sont obstinées à suivre une approche militaire qui continue à provoquer la mort et la destruction dans le pays. Il est urgent que les parties syriennes s'engagent de nouveau à cesser complètement les violences et à mettre globalement en œuvre globale le plan en six points.

De tout temps et aujourd'hui encore, la Syrie a été un pays important au Moyen-Orient. On ne saurait trop souligner son rôle dans le processus de paix au Moyen-Orient et pour assurer la stabilité de l'ensemble de la région. Une instabilité et des troubles prolongés en Syrie ont donc des répercussions sur la région et au-delà. Étant donné la complexité des réalités sur le terrain en Syrie, nous estimons qu'il est nécessaire de maintenir la présence de la MISNUS, qui est un témoin impartial des événements et peut aider les parties syriennes, à tous les niveaux, dans leur quête d'une solution à la crise sans nouvelle effusion de sang. La présence de la MISNUS est également nécessaire pour faciliter la mise en œuvre du plan en six points et le communiqué final du Groupe d'action pour la Syrie (S/2012/523, annexe), qui sont les seuls processus viables pour impliquer la communauté internationale dans le règlement de la crise syrienne. Nous avons donc soutenu les mesures prises par la communauté internationale pour faire face à la crise syrienne de manière équilibrée et impartiale.

Nous avons voté pour le projet de résolution S/2012/538 aujourd'hui afin de faciliter l'unité d'action du Conseil de sécurité en soutien des efforts déployés par l'Envoyé spécial conjoint. Il convient de noter que le projet de résolution appuyait la prorogation du mandat de la MISNUS, ainsi que la mise en œuvre du plan en six points et du communiqué final du Groupe d'action pour la Syrie dans leur intégralité.

De notre point de vue, il aurait été préférable que les membres du Conseil fassent preuve de souplesse, afin qu'un message uni soit transmis à toutes les parties à la crise syrienne, plutôt que de poursuivre des intérêts nationaux. Il est donc regrettable que le Conseil n'ait pas réussi à adopter une résolution aujourd'hui et à envoyer le message commun qu'espérait l'Envoyé spécial conjoint Kofi Annan. En dépit du vote d'aujourd'hui, nous exhortons tous les membres du Conseil à reconsidérer leur approche et à veiller à proroger le mandat de la MISNUS et appuyer la mission de Kofi Annan, de manière que la crise syrienne puisse être réglée sans nouvelle effusion de sang. Nous restons attachés à dialoguer avec les autres membres du Conseil à cette fin.

M. Moraes Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Le Portugal est très déçu que le Conseil de sécurité n'ait pas réussi à rester uni pour appuyer le plan en six points et les efforts de l'Envoyé spécial conjoint. L'objectif du projet

de résolution S/2012/538, dont nous sommes co-auteurs, était de renforcer l'engagement du Conseil envers le plan Annan d'une manière qui pouvait assurer sa mise en œuvre immédiate et efficace, ainsi que de mettre un terme à la violence et aux violations systématiques des droits de l'homme qui ont lieu en Syrie.

Nous regrettons amèrement que, malgré la souplesse dont ont fait preuve les auteurs du projet de résolution, le Conseil n'ait pas tenu compte des appels répétés du Secrétaire général et de l'Envoyé spécial conjoint à exercer une pression unie, constante et efficace pour mettre en œuvre ses décisions et faire comprendre à tous qu'un refus permanent de respecter ses décisions serait lourd de conséquences. En l'occurrence, nous avons fait de notre mieux pour préserver l'unité du Conseil. Nous avons effectivement fait tout ce qui était en notre pouvoir pour préserver l'unité du Conseil.

Le 21 avril, le Conseil a demandé à la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne (MISNUS) de surveiller le cessez-le-feu et d'appuyer la mise en œuvre du plan en six points. La MISNUS a été conçue comme un moyen de parvenir à une fin, à savoir la création, grâce à la pleine mise en œuvre du plan en six points, d'un environnement propice au processus politique et à la transition à une démocratie conduite par les Syriens conformément aux aspirations légitimes du peuple syrien.

Depuis lors, la situation sur le terrain n'a cessé de se détériorer et les violences se sont accrues chaque jour pour atteindre des niveaux difficilement concevables. Après 18 mois de conflit incessant, le pays continue de sombrer dans la guerre civile et le chaos, déstabilisant les pays voisins et menaçant l'intégrité de la Syrie elle-même, ce qui créé des risques graves pour la paix et la sécurité régionales.

Trois mois après l'adoption de la résolution 2043 (2012), le plan en six points n'a toujours pas été mis en œuvre. Les civils restent les premières victimes du conflit armé. Les forces armées syriennes continuent d'utiliser aveuglément des chars, de l'artillerie lourde et des hélicoptères pour bombarder systématiquement des zones peuplées en violation flagrante des résolutions du Conseil. Les opérations de la MISNUS demeurent suspendues compte tenu de la situation sécuritaire sur le terrain.

Les événements survenus ces derniers jours à Damas ont spectaculairement mis en lumière l'urgence d'une action concertée par le Conseil de sécurité pour mettre en œuvre le plan de l'Envoyé spécial conjoint Annan. Le projet de résolution (S/2012/555) auquel se sont opposées la Russie et la Chine visait précisément à cela, en plaçant le plan en six points et les conditions politiques définies par le Groupe d'action à Genève le 30 juin sous l'autorité du chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Il s'employait aussi à mettre immédiatement fin à toute violence et à promouvoir un environnement propice sur le terrain, sans lequel une MISNUS reconfigurée ne serait pas en mesure de s'acquitter efficacement et de manière sûre de la tâche qui lui est confiée.

Contrairement à ce que d'aucun ont argué, l'imposition de sanctions dans le cas de la poursuite du non-respect du cessez-le-feu ne serait pas automatique. Cela nécessiterait une autre résolution du Conseil de sécurité. En outre, en limitant les mesures coercitives possibles à l'article 41 de la Charte des Nations Unies, le texte excluait clairement toute possibilité d'intervention militaire.

Le Portugal est convaincu que pour être efficace, crédible et s'acquitter des ses responsabilités, le Conseil doit exercer des pressions unies, durables et efficaces sur toutes les parties et sur les autorités syriennes en particulier, compte tenu de leur responsabilité principale au titre du plan en six points pour mettre fin à la violence. Nous regrettons vivement que cela n'ait une fois de plus pas été possible avec toutes les conséquences désastreuses que cet échec entraîne. Le Portugal demeure néanmoins disposé à travailler avec tous les membres du Conseil pour appuyer constructivement et efficacement les efforts de l'Envoyé spécial conjoint, M. Kofi Annan.

Je voudrais enfin, Monsieur le Président, saluer tout particulièrement le Général de division Robert Mood, Chef de la MISNUS, et sa direction éclairée, ainsi que tout le personnel de la MISNUS. Nous les remercions vivement pour leur courage, leur détermination et leur professionnalisme dans un environnement aussi difficile et précaire.

M. Churkin (Russie) (*parle en russe*) : Le vote qui vient d'avoir lieu n'aurait pas dû avoir lieu. Les auteurs du projet de résolution qui vient d'être rejeté (S/2012/538) savaient bien qu'il n'avait aucune chance d'être adopté. La délégation russe avait expliqué de manière claire et cohérente que nous ne pouvions tout simplement pas accepter un tel document, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, qui ouvrirait la voie à l'exercice de pressions par des sanctions et à une intervention militaire étrangère dans les affaires nationales syriennes.

Les membres occidentaux du Conseil de sécurité ont nié que c'était leurs intentions, mais pour quelque

raison, ils ont refusé d'exclure toute intervention militaire. Leurs manoeuvres pour utiliser le Conseil de sécurité de l'ONU afin de réaliser leurs plans consistant à imposer leurs propres desseins à des Etats souverains n'aboutiront pas. Au lieu de faire des insinuations grossières contre la politique de la Fédération de Russie, qui n'a jamais ménagé ses efforts pendant le conflit pour trouver une solution politique à la situation et a fourni un appui clef à la mission de l'Envoyé spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des Etats arabe, M. Kofi Annan, les membres occidentaux du Conseil, qui ont aujourd'hui prononcé des déclarations inacceptables, auraient pu faire quelque chose, n'importe quoi, pour promouvoir le dialogue entre les parties syriennes et empêcher la poursuite de la militarisation de la crise syrienne, au lieu d'attiser les flammes des extrémistes, y compris les groupes terroristes.

Ces pharisiens ont promu leurs propres objectifs géopolitiques, qui n'ont rien à voir avec les intérêts légitimes du peuple syrien. Cela a entraîné l'aggravation du conflit, lequel atteint des proportions tragiques. Au lieu de contribuer au renforcement des efforts déployés par la communauté internationale pour régler la crise en Syrie, comme cela est prévu dans le document de Genève du 30 juin 2012 (S/2021/523), les auteurs du projet qui vient juste d'échouer se sont employés à attiser les flammes de la confrontation au sein du Conseil de sécurité. Le projet qui vient de faire l'objet d'un vote était partial. Les menaces de sanctions étaient uniquement dirigées contre le Gouvernement syrien. Cela va à l'encontre de l'esprit du document de Genève et ne reflète pas la réalité de la situation actuelle sur le terrain. Leur approche est particulièrement ambigue au vu de ce qui s'est produit hier à Damas. Je pense à la grave attaque terroriste.

Les membres occidentaux du Conseil ont refusé de travailler sur le texte du projet de résolution (S/2012/547, Rev.2) présenté par la Fédération de Russie qui visait à réunir les membres du Conseil de sécurité pour appuyer davantage le plan de paix de Kofi Annan et prolonger le mandat de la mission de supervision en Syrie.

Nous pensons que la poursuite de la confrontation au sein du Conseil de sécurité est inutile et contre-productive et c'est pour cette raison que nous n'allons pas mettre notre projet de résolution aux voix. Dans ces conditions, nous pensons qu'il est juste que le Conseil de sécurité adopte une résolution brève dépolitisée sur un prolongement technique du mandat de la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne pour une période déterminée. Il serait judicieux de préserver le potentiel utile de la Mission, même si elle est limitée dans le temps. Il importe que la communauté internationale continue d'appuyer les Envoyés spéciaux afin qu'ils puissent poursuivre leur travail pour régler la crise en Syrie.

Les fondements politiques du travail de l'Envoyé spécial sont pour leur part abordés dans le document final de la Conférence de Genève (S/2012/523), qui doit continuer de guider tous les membres responsables de la communauté internationale et les parties syriennes.

M. Rosenthal (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Le Guatemala a voté pour le projet de résolution (voir S/2012/538) que le Conseil n'a pas adopté. Selon nous, cette résolution est la meilleure, et peut-être même la seule chance, de mettre fin aux violences inimaginables qui touchent la République arabe syrienne et d'assurer une transition politique, dirigée par les Syriens eux-mêmes, qui réponde aux besoins si longuement réprimés de la population.

Comme on le sait, la question pas banale du tout qui a empêché de dégager un consensus est liée à la résistance de certains membres à invoquer l'article 41 de la Charte des Nations Unies, qui donne la possibilité de prendre des mesures coercitives en cas de non-respect des décisions du Conseil. Ce même article 41 exclut explicitement toutes mesures punitives telles que l'usage de la force militaire. C'est une des mesures de la diplomatie préventive disponibles au Conseil de sécurité alors qu'il s'emploie à jouer son rôle dans le maintien de la paix internationale. Nous pensons que l'application éventuelle de sanctions en cas de non-respect est le moins que nous puissions faire face aux multiples d'engagements non tenus de la part du Gouvernement syrien ces derniers mois.

Nous regrettons que le projet de résolution n'ait pas été approuvé. Nous regrettons cette issue d'abord pour le peuple syrien, dont les enfants vivent au quotidien les horreurs de la spirale de violence, qui a commencé par les manifestations pacifiques des citoyens contre leur Gouvernement et a débouché sur un conflit armé où des actes barbares peuvent être attribués aux deux parties. L'objectif principal est de faire cesser la violence, quelle qu'en soit la source, et le premier pas doit être fait par le Gouvernement.

Deuxièmement, nous regrettons que l'action de l'Envoyé spécial conjoint, M. Kofi Annan, ait été sérieusement compromise. Même le communiqué final du Groupe d'action pour la Syrie (S/2012/523, annexe), adopté il y a seulement trois semaines, en partie grâce à la créativité de M. Annan, est resté lettre morte.

Troisièmement, nous regrettons cet état de fait pour le Conseil et, plus généralement, pour l'Organisation des Nations Unies, dont le prestige a subi un nouveau coup. Notre incapacité à adopter une position unifiée constitue un sérieux revers en cette occasion unique, compte tenu de tout ce que cela implique dans la réalité.

La morale à tirer de ce que nous venons de vivre n'est pas que le Conseil de sécurité se montre impuissant, car il a déjà prouvé à maintes reprises qu'il pouvait agir de manière ferme et résolue pour obtenir des résultats tangibles. Le plus important ici, c'est que nous n'avons pas pu parvenir à un consensus afin d'assumer la responsabilité qui nous a été confiée par la Charte, ce qui constitue un important échec collectif pour nous tous.

L'ironie suprême est que ce que le projet de résolution cherchait à empêcher – à savoir l'amplification de la vague de violence – aura pour effet pervers de provoquer l'exact opposé. C'est pourquoi, ce à quoi nous venons d'assister nous attriste et nous déçoit énormément.

Pour terminer, notre délégation regrette profondément que le Conseil n'ait pas répondu aux appels de la Ligue des États arabes, de l'Envoyé spécial conjoint, du Secrétaire général de l'ONU et du Secrétaire général de la Ligue des États arabes. Nous appelons tous les membres de la communauté internationale à persévérer dans de nouvelles initiatives afin de trouver une solution qui prenne en compte les intérêts du peuple syrien, et surtout d'éviter que ce conflit ne se propage dans les pays voisins.

Mme Rice (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : C'est la troisième fois en 10 mois que deux membres, la Russie et la Chine, s'opposent à ce que le Conseil de sécurité réponde de manière crédible au conflit syrien. Les deux premiers vetos avaient été très destructeurs. Celui-ci est encore plus dangereux et déplorable.

Le projet de résolution (S/2012/538) qui vient juste d'être rejeté exigeait que toutes les parties cessent la violence. Il invoquait le Chapitre VII de la Charte afin de rendre plus contraignante pour les parties leur obligation de mettre en œuvre le plan en six points de l'Envoyé spécial conjoint et d'appliquer le plan de transition politique convenu par le Groupe d'action pour la Syrie à Genève le 30 juin. Il menaçait de sanctions également le seul parti doté d'armes lourdes, à savoir le régime syrien, si celui-ci continuait d'utiliser avec brutalité ces armes contre ses propres villes et citoyens. Mais il ne prévoyait même pas d'imposer des sanctions à ce stade et, malgré les propos paranoïaques, si ce n'est malhonnêtes, de certains prétendant le contraire, il n'aurait en aucune manière autorisé ou même ouvert la voie à une intervention militaire étrangère. Ce que le projet de résolution prévoyait, c'était de fournir l'appui politique nécessaire à la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne (MISNUS), ce qui lui aurait donné une chance réaliste de remplir son mandat. C'est une honte que le Conseil ne soit pas disposé à le faire.

Il ne devrait y avoir aucun doute à ce sujet. La seule façon dont les observateurs des Nations Unies non armés puissent décourager la violence est de faire en sorte que leurs rapports signalant les violations persistantes par le régime syrien du plan Annan et de ses propres engagements conduisent le Conseil de sécurité à imposer des sanctions immédiates et substantielles pour cause de non-respect, comme l'a demandé – et même exigé – notre Envoyé spécial conjoint. Comme les États-Unis l'ont expliqué lors du vote pour la mise en place de la MISNUS il y a trois mois (voir S/PV.6756), nous étions et restons profondément sceptiques quant aux intentions du régime syrien, et donc de l'efficacité de la Mission d'observation.

Semaine après semaine, le Secrétaire général, l'Envoyé spécial conjoint, le général Mood, Chef de la MISNUS, ainsi que d'autres, ont dit au Conseil que le régime d'El-Assad continuait de tirer à l'arme lourde sur des quartiers peuplés, et ce en violation des résolutions 2042 (2012) et 2043 (2012). Semaine après semaine, ils nous ont informés que le Gouvernement syrien continuait d'incarcérer et de torturer les citoyens, et de conserver une attitude détestable d'intimidation et de harcèlement. Ils ont indiqué récemment que le régime syrien avait intensifié sa répression, en utilisant des chars et des hélicoptères de combat. Ils ont signalé à plusieurs reprises que la milice Shabiha, soutenue par le Gouvernement syrien, terrorisait des communautés entières, notamment en agressant sexuellement des femmes et des enfants.

L'intensification des attaques du régime contre son propre peuple est encore plus troublante compte tenu des importants stocks d'armes chimiques qu'il détient. Nous avons clairement indiqué que ces armes devaient rester en lieu sûr et que le régime sera tenu responsable de leur utilisation car, puisque la situation se détériore, la possibilité que le régime puisse envisager d'utiliser des armes chimiques contre sa propre population doit nous préoccuper tous.

Le 13 juillet, le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, a écrit une lettre réitérant son appel aux membres du Conseil, leur demandant

« d'insister pour que les résolutions du Conseil soient appliquées et d'exercer leurs responsabilités communes en prenant collectivement des mesures dans le cadre de la Charte des Nations Unies ».

Pourtant, les dénonciations par la Mission de violations persistantes et flagrantes, ainsi que les appels du Secrétaire général et de l'Envoyé spécial conjoint, n'ont suscité qu'un regain de violence et l'inaction du Conseil de sécurité.

La responsabilité de cette situation inacceptable n'est à attribuer ni au Secrétaire général, ni à l'Envoyé spécial conjoint, ni même aux observateurs des Nations Unies. Les observateurs militaires des Nations Unies et le personnel civil, tous non armés, se sont acquittés de leurs tâches avec courage dans des conditions très dangereuses, et nous les remercions profondément, ainsi que les pays fournisseurs de contingents, de leur dévouement.

Au contraire, la faute en revient clairement à l'odieux régime d'El-Assad et aux États Membres qui refusent de s'associer à la communauté internationale et à leurs collègues du Conseil pour prendre des mesures fermes contre ce régime. Leur position est en contradiction avec la majorité du Conseil qui a aujourd'hui voté pour le projet de résolution. Elle est en contradiction avec la Ligue des États arabes. Elle est en contradiction avec plus de 100 pays du Groupe des Amis du peuple syrien, qui ont appelé à agir de manière décisive au titre du Chapitre VII en vue de mettre un terme au massacre et de lancer un processus de transition en Syrie après le régime d'El-Assad. Enfin, elle est en contradiction avec les souhaits et les aspirations de la vaste majorité des Syriens, qui méritent beaucoup mieux de la part du Conseil de sécurité.

Nous avons laissé passer une nouvelle occasion décisive d'œuvrer de concert. Nous, et le peuple syrien en particulier, ne pouvons nous permettre d'en laisser passer une autre. L'attaque spectaculaire lancée hier à Damas montre de quelle manière la situation en Syrie continuera de se détériorer face à l'inaction du Conseil. La perpétuation du statu quo n'empêche en aucun cas la situation d'évoluer. C'est de fait, la meilleure façon d'envenémer le conflit, d'accroître le terrorisme et d'entraîner une guerre menée par allié interposé dans laquelle risquerait de sombrer toute la région. Il n'est tout simplement pas crédible de prétendre que la simple poursuite d'une mission d'observateurs non armés au milieu de ces menaces et de l'intensification des violences peut véritablement changer les choses ou qu'elle y change quoi que ce soit. Toutes les personnes présentes dans cette salle le savent.

Les États-Unis ne miseront pas, et ne l'ont pas fait, sur une mission d'observateurs non armés déployée au milieu d'une telle violence généralisée et qui ne peut même pas compter sur le moindre appui du Conseil de sécurité. Au lieu de cela, nous travaillerons davantage avec un ensemble de partenaires en dehors du Conseil de sécurité pour exercer des pressions sur le régime de M. El-Assad et fournir une aide à ceux qui en ont besoin.

Le Conseil de sécurité a totalement échoué dans sa tâche la plus importante cette année. C'est une sombre journée de plus au Siège de l'ONU. On ne peut qu'espérer qu'un jour, avant que plusieurs milliers d'autres personnes ne meurent, la Russie et la Chine arrêteront de protéger M. El-Assad et permettront au Conseil de tenir le rôle qui lui revient au cœur de la réponse internationale à la crise en Syrie.

M. Mashabane (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : L'Afrique du Sud condamne fermement la poursuite des violences et les lourdes pertes humaines en Syrie. Cela fait maintenant 16 mois que la crise a commencé, et aucune issue n'est en vue, au contraire : la situation, en matière de sécurité et sur le plan humanitaire, s'est détériorée. La dégradation de la situation en Syrie montre qu'il est urgent que toutes les parties mettent fin à la violence armée sous toutes ses formes, appliquent le plan en six points présenté par l'Envoyé spécial conjoint, Kofi Annan, et se dirigent rapidement vers un dialogue politique et une transition pacifique, démocratique et conduite par les Syriens.

La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge vient d'indiquer que la situation en Syrie répond aux conditions d'un conflit armé interne. La Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a fait une déclaration comparable. Cela signifie que la Syrie est désormais au seuil d'une guerre civile, une situation dans laquelle toutes les parties ont des responsabilités et des obligations au titre du droit international humanitaire.

La priorité première doit être de mettre fin aux tueries et aux souffrances des civils. L'attentat-suicide commis hier à Damas, lors duquel le Ministre syrien de la défense et d'autres personnes ont été tués, ainsi que les terribles massacres fréquemment commis dans différentes régions du pays, indiquent clairement qu'il y a plus d'une partie au conflit. Cette situation explosive est également devenue un terrain de choix pour des groupes terroristes. Les actes de violence commis par les parties, quelles qu'elles soient, sont inacceptables, constituent une violation flagrante de leurs engagements au titre du plan en six points, et doivent être condamnés. Nous sommes d'autre part extrêmement

préoccupés par les informations selon lesquelles les forces de sécurité syriennes continueraient d'utiliser des armes lourdes.

L'Afrique du Sud appuie fermement les efforts de l'Envoyé spécial conjoint, Kofi Annan, et estime que son plan est le seul mécanisme crédible à même d'obtenir des résultats positifs et réalistes. Le communiqué final du Groupe d'action pour la Syrie, adopté le 30 juin à Genève, va de pair avec le plan de M. Annan. Ce communiqué est une proposition importante concernant la voie à suivre en Syrie et il a été appuyé par tous les membres permanents du Conseil de sécurité. Nous ne devons pas refuser notre appui à M. Annan, car ses efforts sont peut-être la seule branche à laquelle nous puissions nous accrocher avant que les ondes de choc d'une guerre civile sanglante n'entraînent la Syrie vers un effondrement total.

L'Afrique du Sud regrette qu'à cause de divisions entre ses membres, le Conseil n'ait pas été en mesure d'assumer ses responsabilités. Les divergences au sein du Conseil doivent être surmontées dans un esprit de compromis et de respect mutuel, et en gardant à l'esprit la responsabilité générale du Conseil. Tous ses membres n'ont cessé d'exprimer leur appui au plan de Kofi Annan, au communiqué final du Groupe d'action pour la Syrie, à Genève, et à la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne (MISNUS).

Pourtant, la cause commune que nous avons défendue en adoptant les résolutions 2042 (2012) et 2043 (2012), il y a trois mois, ne semble pas l'avoir emporté. Nous aurions dû faire preuve de la plus grande sagesse s'agissant d'exécuter ces tâches décisives de manière stratégique, en tenant compte de la réalité de la situation sur le terrain. Au lieu de cela, nous avons permis à des intérêts étroits de jeter à bas notre objectif commun.

Nous convenons avec l'Envoyé spécial conjoint que le Conseil doit exiger que ses décisions soient appliquées, qu'un message fort doit être envoyé à toutes les parties concernées, et que le non-respect de ses décisions aura des conséquences. Nous ne parvenons toutefois pas à comprendre de quelle manière le texte présenté aujourd'hui par ses coauteurs pourrait faire cesser les violences ou contribuer à l'application du plan en six points. Au contraire, ce texte, de façon déséquilibrée, menace de sanctions le Gouvernement syrien sans laisser de possibilité réelle de prendre une quelconque mesure contre l'opposition, qui pourrait fouler au pied le plan en six points sans s'exposer à des conséquences quelconques. Lorsque, dans des situations semblables, la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité, a penché pour une partie au détriment de l'autre, un tel parti pris a entraîné une polarisation du conflit. Cela se vérifie d'autant plus dans des sociétés aussi divisées que la société syrienne.

L'incapacité du Conseil de parvenir aujourd'hui à un accord équilibré met en péril le plan de Kofi Annan et réduit les chances de trouver une solution politique pacifique à la crise syrienne. Notre incapacité de renouveler le mandat de la MISNUS – le seul instrument opérationnel permettant de vérifier et de confirmer les informations sur le terrain et d'appuyer le plan de M. Annan, comme le recommande le Secrétaire général – est décevante. Si nous sommes préoccupés par la sécurité des observateurs, l'Afrique du Sud continue de croire que la MISNUS a contribué de manière décisive à nos efforts pour trouver une solution à la crise syrienne, et doit donc poursuivre ses activités sous une forme ou une autre, lorsque les conditions sur le terrain le lui permettront. L'Afrique du Sud déplore donc vivement que l'avenir de la MISNUS soit menacé, à cause des divisions au sein du Conseil.

C'est pour ces raisons que l'Afrique du Sud s'est abstenue dans le vote sur le projet de résolution S/2012/538. L'Afrique du Sud est prête à travailler avec tous les membres du Conseil pour un document énergique et équilibré à l'appui des efforts de Kofi Annan, et renouveler le mandat de la MISNUS.

Enfin, pour l'instant, l'Afrique du Sud est favorable à la proposition tendant à un renouvellement technique du mandat de la MISNUS, pour une très courte durée.

M. Loulichki (Maroc) (*parle en arabe*) : Le Maroc a voté pour le projet de résolution /2012/538 car il correspond aux éléments essentiels des dernières résolutions de la Ligue des États arabes. Nous nous appuyons sur une évaluation objective de la situation actuelle en Syrie qui montre clairement qu'aucun des mécanismes adoptés par le Conseil de sécurité pour trouver une solution à cette crise n'a atteint les principaux objectifs visés et que le plan que les parties en Syrie se sont engagées à appliquer n'est pas respecté, en particulier pour ce qui est de la cessation totale des violences. Ainsi, le nombre de victimes continue d'augmenter, et le degré de violence est sans précédent.

Nous avons voté pour ce projet de résolution car il entérine les conclusions auxquelles est parvenu le Groupe d'action pour la Syrie, réuni fin juin à Genève, en particulier les principes et lignes directrices pour une transition politique réussie en Syrie. Nous estimons que ces idées, dans leurs grandes lignes, concordent et coïncident avec les éléments d'une transition politique proposés par

la Ligue des États arabes dans sa résolution du 22 janvier dernier. Enfin, nous avons voté pour ce projet de résolution car nous appuyons le plan d'action de l'Envoyé spécial conjoint et la démarche qu'il a proposée pour assurer une application concrète de ses principaux éléments, et avant tout la réelle cessation des violences.

Compte tenu du fait que le Conseil n'a pas été en mesure d'adopter une résolution énergique, tout ce qu'il nous reste à faire, c'est d'exprimer notre déception face à ce résultat, au vu duquel les seuls perdants sont le peuple syrien frère et la région à laquelle il appartient. Jusqu'au dernier moment, y compris durant les négociations intensives de la semaine dernière, nous avons continué d'espérer que tous les membres du Conseil parviendraient à se mettre d'accord sur une vision commune du plan à adopter pour lutter efficacement contre une crise qui ne cesse de s'intensifier en Syrie et qui dure maintenant depuis plus de 16 mois. Nous espérions que le Conseil resterait uni après l'adoption des résolutions 2042 (2012) et 2043 (2012), qui ont jeté les bases d'une action pragmatique en vue de régler tous les aspects de la crise en Syrie. Le Maroc est convaincu que l'unité d'action du Conseil demeure un facteur décisif aux fins de garantir que la communauté internationale parviendra à trouver en temps utile une solution à la crise en Syrie.

Depuis les premiers moments, la Ligue des États arabes a collaboré avec le Conseil pour tenter de trouver une solution pacifique à la crise en Syrie. Elle est convaincue que les parties ne parviendront pas à elles seules à mettre fin à la violence ou à instaurer le dialogue. La violence et le nombre de victimes syriennes ont atteint un niveau qui empêche les parties de régler la crise syrienne par le biais des mécanismes existants.

C'est la raison pour laquelle la Ligue des États arabes a prié le Conseil de sécurité d'adopter des mesures strictes qui lui permettront de travailler dans le cadre du Chapitre VII de la Charte en vue de mettre fin à la violence croissante en Syrie, de veiller à ce que tous les membres honorent leurs responsabilités et de créer un climat propice au dialogue.

Dans ses délibérations avec les membres du Conseil de sécurité, le Secrétaire général de la Ligue des États arabes a souligné que la portée des mesures ne s'étend aucunement jusqu'à l'intervention militaire. Sur cette base, et compte tenu des responsabilités qui sont les siennes dans le cadre de la Ligue des États arabes, le Maroc a travaillé avec d'autres membres du Conseil à l'élaboration d'une vision stratégique devant permettre de régler de manière pacifique la crise en Syrie, en rétablissant les mécanismes existants, notamment le plan en six points, qui a été notre principale référence pour parvenir à cette solution. Celui-ci englobe, bien sûr, la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne (MISNUS).

Le Conseil et les pays qui ont fourni des effectifs à la MISNUS étaient conscients du fait que l'envoi d'observateurs en Syrie différait quelque peu des procédures que suivent d'autres missions. Le Maroc a néanmoins choisi d'appuyer l'effort international visant à trouver une solution pacifique à la crise, notamment après l'acceptation par toutes les parties du plan en six points, dont l'objectif premier est la cessation complète de la violence et la reprise du processus politique devant permettre au peuple syrien de réaliser ses aspirations légitimes.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer notre ferme conviction qu'il est nécessaire de poursuivre nos efforts communs afin de restaurer l'unité au sein du Conseil. Les membres sont unis par la responsabilité que leur confie la Charte et la nécessité absolue que cette responsabilité prenne le pas sur les divergences d'opinion.

Ces souffrances du peuple de la Syrie, pays frère, nous brise le cœur. Il importe de trouver une solution crédible qui redonnera espoir et foi au peuple syrien afin qu'il comprenne que la crise va prendre fin et que ses aspirations vont être réalisées avec l'appui du Conseil.

M. Li Baodong (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine est profondément préoccupée par la situation de plus en plus difficile en Syrie. Nous nous opposons au terrorisme et à la violence sous toutes leurs formes et condamnons fermement les meurtres récents de civils et les attentats à la bombe perpétrés à Damas le 18 juillet.

La priorité absolue de la communauté internationale est maintenant d'appuyer pleinement les efforts de médiation de l'Envoyé spécial conjoint, M. Annan, de coopérer pleinement avec lui et de promouvoir la mise en œuvre du communiqué final du Groupe d'action pour la Syrie (S/2012/523, annexe) adopté lors de sa réunion de Genève avec les ministres des affaires étrangères, ainsi que des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et du plan en six points de M. Annan. La communauté internationale doit exister sur l'instauration d'un cessez-le-feu immédiat et la cessation de toute violence, et elle doit créer les conditions nécessaires au règlement de la crise.

À cette fin, la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne (MISNUS) a joué un rôle important et exceptionnel. La Chine appuie donc la prorogation du mandat de la MISNUS et approuve la

proposition du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, qui suggère d'adapter ses tâches en conséquence. La Chine appelle le Conseil de sécurité à envoyer un signal clair d'appui aux efforts de médiation de M. Annan et à la promotion d'un règlement politique de la crise syrienne. Nous avons déployé des efforts vigoureux afin que les membres du Conseil de sécurité parviennent à un consensus au moyen de consultations. Cependant, le projet de résolution S/2012/538 présenté par le Royaume-Uni, les États-Unis et la France contredit entièrement ces objectifs.

Premièrement, le projet de résolution comporte de graves imperfections, et son contenu déséquilibré cherche à faire pression sur une seule partie. L'expérience a montré que cette pratique n'aiderait pas à régler la question syrienne, et ne ferait qu'écarter le processus de la voie politique. Non seulement elle aggraverait les troubles actuels, mais elle aurait aussi pour effet de les propager vers d'autres pays de la région, compromettrait la paix et la stabilité régionales et serait en fin de compte contraire aux intérêts du peuple syrien et des autres pays de la région.

Deuxièmement, le projet de résolution éroderait considérablement la confiance et la coopération internationales concernant la question syrienne. La médiation de M. Annan est un moyen important et réaliste d'avancer vers un règlement politique de la question syrienne. C'est un outil important. Il y a peu de temps, grâce aux efforts de toutes les parties, la réunion ministérielle du Groupe d'action pour la Syrie, organisée à l'initiative de l'Envoyé spécial conjoint, M. Annan, a adopté un communiqué final qui a fait l'objet d'un consensus parmi les principales parties et offrent une nouvelle occasion importante de régler la crise syrienne de manière appropriée. À ce jour, les efforts que déploie M. Annan pour mettre en œuvre les conclusions de cette réunion se trouvent à un tournant. Néanmoins, le projet de résolution minait complètement le consensus atteint à la réunion de Genève et perturbait considérablement le nouveau cycle de médiation entrepris par l'Envoyé spécial conjoint, M. Annan.

Troisièmement, l'égalité souveraine et la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays sont les normes de base régissant les relations entre États inscrites dans la Charte des Nations Unies. La Chine n'a aucun intérêt national à défendre dans la question syrienne. Nous continuons de soutenir que l'avenir et le destin de la Syrie doivent faire l'objet d'une décision indépendante du peuple syrien plutôt que d'être imposés par des forces extérieures. Nous estimons que la question syrienne doit être réglée par des moyens politiques et que les moyens militaires ne mèneront à rien.

C'est la position constante de la Chine en ce qui concerne les affaires internationales. Elle ne cible aucun incident spécifique, aucun moment spécifique. Notre objectif est de sauvegarder les intérêts du peuple syrien et des pays arabes, et les intérêts de tous les pays, – petits et moyens en particulier, et de préserver le rôle et l'autorité des Nations Unies et du Conseil de sécurité, ainsi que les normes fondamentales régissant les relations internationales.

Quatrièmement, le projet de résolution compromet l'unité du Conseil de sécurité. Le Conseil a adopté à l'unanimité les résolutions 2042 (2012) et 2043 (2012), affichant un esprit d'unité et de coopération acquis de lutte. Au cours des consultations sur le projet de résolution d'aujourd'hui, les pays qui s'en sont portés coauteurs n'ont pas fait montre de volonté politique ou d'esprit de coopération, adoptant une attitude rigide et arrogante vis-à-vis des préoccupations élémentaires et raisonnables des pays concernés et refusant d'apporter des révisions. Il est d'autant plus regrettable que dans des circonstances où les parties étaient encore profondément divisées et où il restait encore du temps pour poursuivre les consultations, les pays coauteurs ont refusé d'entendre les appels en faveur de la poursuite des consultations, lancés par la Chine, par d'autres membres du Conseil et par l'Envoyé spécial conjoint, M. Annan, – jusqu'à ce qu'une démarche acceptable pour toutes les parties soit adoptée – et ont insisté pour voter sur le projet de résolution. La Chine s'oppose fermement à de telles pratiques.

Pour les raisons susmentionnées, la Chine ne pouvait accepter le projet de résolution d'aujourd'hui et elle a donc voté contre. Ce matin, divers pays ont fait des déclarations confondant le vrai et le faux et ont proféré des accusations infondées contre la Chine. Ces accusations sont totalement fausses et motivées par d'autres raisons. La Chine condamne fermement de tels comportements. Nous avons pris part à toutes les consultations du Conseil sur les résolutions concernant la Syrie de manière positive, responsable et constructive, en vue de faire campagne pour un cessez-le-feu et la cessation de toutes les formes de violence en Syrie, ainsi que de mettre en œuvre le communiqué issu de la réunion de Genève, les résolutions 2042 (2012) et 2043 (2012) et le plan en six points de M. Annan.

La Chine s'est attaché à trouver un consensus, elle a travaillé d'arrache-pied pour une prorogation sans heurts du mandat de la MISNUS et appuyé les efforts de

médiation de M. Annan. En revanche, un nombre réduit de pays tenaient à s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres pays, à jeter de l'huile sur le feu et à semer la discorde au mépris total d'éventuelles conséquences. Ils ont dès le début adopté une attitude négative à l'égard des efforts de médiation de M. Annan et du déploiement de la MISNUS au cours des derniers mois, clamant qu'ils étaient vains et voués à l'échec.

Cette fois-ci ils ont recouru à leur vieux stratagème consistant à poser des conditions préalables pour faire obstacle à la prorogation du mandat de la MISNUS, le tout suivi de l'invocation du Chapitre VII de la Charte et de la menace de sanctions, dans le but de modifier ou même de réduire à néant le consensus durement obtenu par le Groupe d'action à la réunion de Genève. Ils n'ont montré que de l'arrogance, pas de sincérité, au cours des consultations. Nous ne pouvons nous empêcher de douter de leur volonté de voir le mandat de la MISNUS prorogé et un règlement rapide de la crise en Syrie intervenir par le biais d'un processus politique dirigé par les Syriens. Nous engageons ces pays à réfléchir sérieusement à leur politique et à leur comportement et à se remettre sur le droit chemin.

À présent, il reste encore du temps avant que n'expire le mandat de la MISNUS. Nous espérons que les coauteurs changeront d'avis et nous les appelons à le faire, en répondant positivement aux propositions du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et de l'Envoyé spécial, M. Kofi Annan, en appuyant la prorogation du mandat de la MISNUS en vue de parvenir à une solution politique de la question syrienne et de préserver les intérêts fondamentaux du peuple de Syrie et d'autres pays dans la région, ainsi que de préserver la crédibilité, l'autorité et l'unité du Conseil de sécurité.

La Chine appuie la proposition du Pakistan et de l'Afrique du Sud d'adopter un projet de résolution sur une prorogation technique du mandat de la MISNUS, et espère qu'un consensus pourra se dégager dès que possible sur cette proposition entre les membres du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant prendre la parole en tant que Représentant permanent de la Colombie.

En avril de l'année dernière, lors de la précédente présidence colombienne du Conseil de sécurité, nous avons assisté aux premières manifestations d'une spirale de répression violente qui n'a toujours pas cessé et qui s'exacerbe jour après jour. Des milliers de personnes ont trouvé la mort, ont disparu, sont devenues des réfugiés, ont été torturées ou arbitrairement détenues. Le monde est écœuré par la terrible tragédie humaine, par les niveaux inhabituels de violence et par le non-respect flagrant des droits de l'homme qu'endurent les Syriens. Il est déplorable que le Gouvernement syrien n'ait pas pris les mesures qui s'imposent pour mettre en œuvre le plan en six points de l'Envoyé spécial et les résolutions 2042 (2012) et 2043 (2012) du Conseil de sécurité, et que l'opposition n'y ait non plus aucunement contribué.

La Colombie a voté pour le projet de résolution (S/2012/538) présenté par le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, le Portugal et les États-Unis, car nous sommes convaincus que son texte fournit l'appui nécessaire et envoie un message clair à toutes les parties en Syrie quant à l'importance de respecter les engagements et obligations contractés au titre du plan en six points et des résolutions susmentionnées, ainsi que des accords obtenus à Genève dans le cadre du Groupe d'action pour la Syrie (S/2012/523, annexe). Nous déplorons le fait que les divergences l'aient emporté dans les nombreux avis sur la crise syrienne et quant aux moyens de la régler, et que nous n'ayons pas été en mesure de faire des propositions concrètes qui pourraient aider les parties à progresser effectivement. Ceci nous aurait permis de trouver une issue politique qui réponde aux aspirations légitimes de tous les secteurs de la société syrienne.

Aussi incertain que semble être l'avenir de la Syrie, son peuple s'est engagé irréversiblement sur la voie du changement. Les résultats négatifs du vote d'aujourd'hui sont frustrants, mais il ne nous faut pas abandonner nos efforts pour parvenir à une solution politique de la crise syrienne. La Colombie continuera de participer aux efforts visant à mettre un terme à toutes les formes de violence et aux violations des droits de l'homme, et à trouver les moyens d'aider le peuple syrien à mettre en place les institutions démocratiques qui lui permettront de vivre ensemble dans une paix fraternelle.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

À la demande de l'auteur coauteurs du projet de résolution publié sous la cote S/2012/547/Rev.2, le Conseil ne prendra pas de décision à propos de ce texte.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : La Syrie, son peuple comme son Gouvernement, attendait effectivement du Conseil de sécurité, qui a atteint l'âge de raison, 67 ans, qu'il s'engage réellement et de façon

positive à aider mon pays. Et l'engagement positif dont il est question ici est lié directement à l'urgence de tirer parti d'un riche patrimoine et d'une longue expérience accumulés au fil de longues décennies, par le Conseil aux fins d'aider la Syrie, son peuple et son gouvernement, en respectant les dispositions de la Charte des Nations Unies et les principes du droit international, sans faire passer les considérations nationales de tel ou tel membre devant le programme international du Conseil de sécurité, qui consiste essentiellement à s'occuper du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Avant chaque séance du Conseil de sécurité sur la situation en Syrie, les préoccupations du peuple syrien s'accentuent et leurs tensions augmentent. Comme nous en avertissons depuis longtemps, cela est dû principalement au moment de la tenue de ces séances, choisi de manière suspecte et aux actes terroristes commis par des traîtres qui ont affecté de nombreux Syriens innocents, leurs institutions, leurs cadres et leurs ressources humaines et matérielles. Les membres se souviennent sans aucun doute que les attentats et les massacres qui ont terrorisé de nombreuses personnes dans toute la Syrie ont coïncidé avec les débats du Conseil de sécurité sur la situation dans mon pays. Il est regrettable que les Syriens viennent d'assister à une récurrence de ce phénomène. Hier matin, les terroristes ont semé la dévastation parmi les ministres et les responsables des institutions de sécurité qui se réunissaient à Damas, la capitale de la Syrie. Il est tout aussi regrettable que, de nouveau, le Conseil n'ait pas condamné cet attentat. Nous remercions toutefois le Secrétaire général et l'Envoyé spécial conjoint, M. Kofi Annan, d'avoir condamné cet acte terroriste.

Si le Conseil de sécurité ne condamne pas immédiatement et fermement un acte terroriste de ce type, cela veut dire que le consensus édifié par la communauté internationale concernant la lutte contre le terrorisme n'est fait que de paroles vides. Cette absence de réaction envoie le mauvais message aux terroristes du monde entier, à savoir qu'ils n'ont pas besoin de rendre des comptes. Cette absence de réaction signifie également que, lorsque l'on parle de soutenir une solution politique pacifique et la fin des violences en Syrie, il ne s'agit que de phrases toutes faites pour gagner du temps, leurrer l' opinion publique internationale et syrienne et éviter de mettre en œuvre le plan de Kofi Annan.

La Syrie s'est officiellement félicitée du communiqué final qui a suivi la réunion du 30 juin à Genève (S/2012/523, annexe), notamment des mentions fondamentales de l'attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité nationale et à l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne, des efforts pour mettre fin à la violence et aux violations des droits de l'homme, du désarmement des groupes armés, de la nécessité d'éviter de militariser la situation, de la protection des civils et de lancer un processus politique mené par les Syriens. Tout cela souligne bien que seul le peuple syrien peut s'assoir à la table des négociations afin de décider de son avenir, dans un dialogue à l'abri de toute intervention étrangère.

Y a-t-il dans cette salle une seule personne qui estime qu'il ne s'agit pas d'une déclaration raisonnable ? Si le document final de conclusion de la réunion de Genève, basé sur le plan d'action de Kofi Annan, ne suscite aucune opposition pourquoi les membres du Conseil ne parviennent-il pas à s'entendre sur une question simple, de pure procédure, à savoir l'extension du mandat de la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne (MISNUS), conformément aux principes de base que je viens d'énoncer et qui ont été acceptés par tous ceux qui ont pris part à la réunion de Genève?

Nous avons approuvé le document de conclusion de cette réunion, ce qui atteste de notre ouverture d'esprit s'agissant de rechercher une solution pacifique à la crise en Syrie et ce qui est conforme à notre réaction positive face aux efforts de l'Envoyé spécial conjoint et de la MISNUS. À cet égard, nous notons que, lors de sa visite à Damas, M. Annan a pris part à des entretiens constructifs et positifs, comme il l'a lui-même souligné à plusieurs reprises. Un certain nombre de mécanismes ont été approuvés pour mettre un terme à la violence, restaurer la paix et la sécurité dans tout le pays et préparer des conditions propices à un dialogue national global, mené par les Syriens et impliquant tous les Syriens, conformément au plan Annan.

Il est devenu clair pour tout le monde que la réussite du plan Annan et de la MISNUS – qui ont naturellement le plein appui du Gouvernement syrien, lequel a plus d'intérêt que quiconque à voir ce plan porter ses fruits – exigera un engagement international et une volonté politique sincères de la part de toutes les parties, notamment de celles qui exercent une influence sur les groupes d'opposition armés. Ce dont nous avons besoin, c'est la volonté politique nécessaire pour encourager le dialogue, rejeter la violence et la militarisation, cesser d'armer et de financer les groupes terroristes et lever les sanctions unilatérales illégitimes imposées au peuple syrien.

Je dois attirer l'attention sur le fait que certains pays sont toujours déterminés à saper tout effort sérieux visant à régler de manière pacifique le problème en Syrie. Cela apparaît sans ambiguïté dans leurs efforts visant à faire échouer le plan Annan en donnant une interprétation déformée du communiqué et en se hâtant d'organiser des réunions parallèles du prétendu « Groupe des amis du peuple syrien ». Par leurs objectifs, ces réunions s'opposent au plan Annan, qui a été accepté par la Syrie et la communauté internationale, ainsi qu'au document final de la réunion de Genève.

Certaines parties ayant un intérêt direct à attiser les flammes de la crise en Syrie ont l'habitude de diffuser des informations erronées et de déformer la réalité en Syrie, ainsi que la réponse du Gouvernement face à la crise. Ils résument la situation en peignant un tableau trompeur qui cherche à imposer l'idée d'un régime tyrannique tirant ses citoyens désarmés, alors que la crise en Syrie est un problème complexe, multidimensionnel, aux ramifications internes et externes.

À l'intérieur du pays, certains ont pacifiquement appelé à la réforme et au dialogue, et exprimé leurs préoccupations légitimes par le biais d'un processus politique. Le Gouvernement n'a pas nié l'existence de ces préoccupations, et les considère au contraire comme une priorité. En revanche, certaines personnes malavisées ont pris les armes et détruit des biens publics et privés. Ils ont commis des erreurs, mais ils ont encore la possibilité de se ressaisir, comme en atteste l'amnistie déclarée pour tous ceux qui remettent leurs armes. Environ 4302 personnes ont bénéficié de cette amnistie jusqu'au 17 juillet 2012. Certains, dans ces différents groupes, appartenaient à des mouvements terroristes et non-terroristes qui reçoivent un appui de l'extérieur et mutilent et tuent des civils et du personnel militaire. Ils ont également commis les massacres dont le Conseil de sécurité a été saisi à l'occasion des séances consacrées à la situation en Syrie.

Ces groupes comprennent des éléments d'Al-Qaida, des jihadistes arabes et non arabes et des groupes terroristes extrémistes. D'aucuns à l'ONU seraient trop heureux de pouvoir les qualifier de « tiers ». L'État syrien, en Gouvernement responsable se devant de protéger son peuple comme tous les gouvernements responsables du monde, ne peut toutefois tolérer de tels agissements.

À cet égard, l'immense majorité du peuple syrien, y compris les secteurs de l'opposition nationale responsable, s'oppose à toute intervention étrangère ainsi qu'à la violence. Elle s'oppose au recours aux armes et au plasticage de centrales électriques, en cet été particulièrement chaud. Elle s'oppose aux assassinats. Elle s'oppose à la destruction de chaînes de télévision, d'oléoducs et de gazoducs comme moyen de parvenir aux réformes souhaitées en Syrie.

Je suis effectivement sûr que certains membres du Conseil, qui ont décidé de fermer leurs ambassades à Damas et de rappeler leurs ambassadeurs, ne savent pas que les groupes armés s'en sont pris par trois fois à des centrales électriques en Syrie, dont la dernière ne date que d'avant-hier.

Il y a les pays qui, dès le départ, ont adopté une position équilibrée et constructive à l'égard de la question syrienne et souligné la nécessité de régler le problème de façon pacifique par le dialogue et des moyens pacifiques, en fondant leurs positions sur les principes du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Il y a d'autres pays, toutefois, qui n'ont de cesse, à l'évidence, de s'ingérer dans la situation syrienne. Ils font entendre des roulements de tambours et alimentent la crise en fournissant armes et fonds, appuis politiques, médiatiques et logistiques aux groupes armés en Syrie qui incitent à la violence et au terrorisme. L'imposition de mesures de sanctions est dénuée de légitimité et porte préjudice au peuple syrien, qu'il atteint dans sa vie de tous les jours, au mépris de tous les principes de bon voisinage et des normes et instruments internationaux érigeant ce type de mesures en crimes. Ces États ont rompu leurs relations diplomatiques avec la Syrie, ce qui a clos le dialogue et toutes les voies de communication directe. À ces pays, nous tenons à dire , au nom de notre peuple, que s'ils veulent imposer la loi de la jungle à d'autres, s'ils pensent que c'est la voie à suivre, qu'ils le fassent sur leur propre sol également.

Ceux qui sympathisent avec les groupes armés et les terroristes en Syrie n'ont qu'à les accueillir dans leur propre pays et leur accorder ce qu'ils désirent, à savoir la liberté de porter des armes et de détruire le tissu social et les structures de l'État sous couvert d'instaurer la démocratie et d'appeler à la réforme.

Ce qui a été dit à de multiples reprises récemment dans les médias à propos des armes chimiques et de l'intention de la Syrie de recourir à des armes chimiques est dénué de tout fondement. Les médias s'emploient à nous prêter de mauvaises intentions et si ces propos reflètent quelque chose, c'est bien les intentions de ceux qui voudraient utiliser des armes chimiques contre notre peuple afin de trouver un prétexte pour en accuser le Gouvernement syrien et obtenir l'appui du Conseil de

sécurité et de l'opinion publique internationale contre la Syrie.

Tous les Syriens se sentent concernés et cherchent à participer sur la base de la réconciliation, de l'action conjointe et de la tolérance à la reconstruction de ce qui a été détruit par la guerre et l'anarchie, au rétablissement de l'état de droit et au retour de la paix et de la stabilité. Ils ne cherchent pas à invoquer le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, ne recherchent pas une intervention militaire étrangère, dont les registres du Conseil de sécurité n'ont que trop d'exemples. Il suffit de constater les catastrophes qu'il a causées au sein des peuples des États Membres de l'Organisation contre lesquels des interventions ont été décidées.

Il nous appartient à nous, Syriens, y compris l'opposition nationale, de nous rendre compte que les pays qui disent appuyer le peuple syrien et servir ses intérêts ne cherchent aucunement une solution pacifique permettant de maintenir l'unité, la stabilité et l'indépendance du pays et d'aider le peuple syrien à réaliser ce à quoi il aspire. Ces prétendus amis de la Syrie visent d'ailleurs l'État et le peuple syriens et le rôle joué par la Syrie aux niveaux des pays arabes et islamiques comme au niveau régional en jouant sur les contradictions politiques apparues sur la scène syrienne pendant la crise.

Qui peut croire ceux qui ont dupé les Arabes en leur imposant les Accords Sykes-Picot et la Déclaration Balfour, ceux qui ont assassiné le premier Ministre de la guerre syrien et bombardé le Parlement syrien en 1945? Ils ont ouvert une plaie qui saigne toujours en Palestine, ils ont envahi l'Afghanistan, l'Iraq et la Libye et offert toutes sortes d'appuis politiques, militaires et diplomatiques à Israël pour qu'il puisse occuper le Golan syrien et les territoires palestiniens et ce qui reste du territoire libanais. Quiconque pense aujourd'hui que ces personnes ont à cœur de servir les intérêts réels de la Syrie se fourvoie.

Il nous appartient donc à tous de comprendre que la solution ne peut être que syrienne et qu'elle passe par un processus politique syrien global et ouvert à tous qui satisfasse aux aspirations du peuple syrien grâce à un dialogue national auquel participent tous les Syriens au nom de la patrie afin de créer un pays démocratique, pluraliste où tous soient égaux devant la loi, loin de toutes tendances politiques ou idéologiques, un État où tous aient accès aux mêmes débouchés économiques et politiques sans discrimination, où se tiennent des élections démocratiques, transparentes, libres et pluralistes comme c'est le cas dans d'autres pays.

Seuls les Syriens sont capables de défendre la Syrie et d'en préserver l'invincibilité contre des intérêts géopolitiques qui cherchent à s'en prendre à son existence et à sa dignité. Pansons nos plaies. Rappelons-nous notre histoire commune. Comprenons le complot ourdi contre nous. Construisons ensemble notre patrie pour qu'elle soit suffisamment forte pour résister à toute agression odieuse.

Je voudrais terminer en citant les paroles de sagesse d'un philosophe soufi qui vécut en Syrie au Xe siècle et conseilla ce qui suit à ses étudiants et disciples :

> « Mes enfants, l'homme rationnel ne doit pas se départir de sa perspicacité lorsqu'il participe à l'écriture de l'histoire. Ceux qui ont un problème avec le diable ne doivent pas chercher à le régler en consultant Satan. »

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a plus d'autres orateurs inscrits sur ma liste.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 10.